

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 1

Artikel: Collaboration avec les Sociétés Croix-Rouge nationales du Mali et du Ghana : Croix-Rouge aide Croix-Rouge
Autor: Köpfli, Christoph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Nos sociétés sœurs des pays du tiers monde ont besoin de notre appui. La Croix-Rouge suisse entretient depuis quelques temps des relations étroites avec les sociétés Croix-Rouge du Mali et du Ghana. Christoph Köpfl, collaborateur du Service des opérations de secours, nous parle des modalités de cette collaboration, qui a pour premier objectif de rendre ces deux sociétés Croix-Rouge indépendantes de tout personnel étranger.

Christoph Köpfl

Une des constatations les plus remarquables qui aient été faites dans le domaine de l'aide humanitaire au développement est que même l'aide extérieure la mieux intentionnée peut entraîner avec elle d'éventuelles conséquences indirectes, imprévisibles et indésirables. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse s'efforce de collaborer étroitement avec des jeunes Sociétés Croix-Rouge nationales dans des pays en voie de développement.

Au Ghana, cette coopération, basée sur une grande confiance réciproque, a même si bien fait ses preuves que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a confié à la CRS la coordination de l'aide internationale destinée à ce mouvement Croix-Rouge.

Il ne s'agit plus ici d'un appui unilatéral, venu «d'en haut», mais d'une aide qui provient de la base, qui implique un grand respect de l'autre et qui représente l'un des chemins innombrables et difficiles menant à la paix.

La misère absolue, la sous-alimentation, la maladie, ainsi que les infirmités mentales et physiques sont des réalités quotidiennes et tragiques que côtoient d'importantes fractions de la population dans la plupart des pays en voie de développement. Dans les pays dits «industrialisés», la Croix-Rouge fournit aujourd'hui des prestations en faveur de la population, pour compléter les tâches de l'Etat; mais combien plus importante est l'activité de la Croix-Rouge dans les pays du tiers monde!

Bien souvent, la situation dans laquelle se trouve une jeune Société Croix-Rouge nationale (par exemple africaine) ne fait que refléter l'état général du pays concerné: c'est-à-dire que la misère et le manque de moyens paralysent

toute action en faveur de la population. Prenons l'exemple de la famine qui a sévi en Afrique ces derniers mois. Pratiquement aucune des Sociétés Croix-Rouge nationales des pays touchés ne disposaient du potentiel nécessaire pour venir en aide par leurs propres moyens aux enfants, aux femmes et aux personnes âgées sous-alimentés. Les bases financières, la formation du personnel, ainsi que les possibilités logistiques et administratives, toutes insuffisantes, ne permettent pas d'agir efficacement en cas de catastrophe. Et au cas où la Société Croix-Rouge nationale interviendrait malgré tout, c'est souvent la Croix-Rouge internationale qui est à la base de l'exécution de l'opération de secours. La plupart du temps, la Société nationale n'est en mesure, quant à elle, d'apporter qu'une bien mince contribution.

Il est dans l'intérêt du mouvement Croix-Rouge dans son ensemble de promouvoir, dans les pays en voie de développement en particulier, une implantation structurelle forte, car ces Sociétés Croix-Rouge sont potentiellement à la merci de situations d'urgence, telles que des conflits armés, des famines, des catastrophes naturelles ou la misère généralisée. C'est pourquoi le développement de jeunes Sociétés Croix-Rouge nationales est prioritaire dans les pays du tiers monde, et la Croix-Rouge suisse s'attelle également à cette tâche depuis un certain temps. En effet, ce n'est que lorsque le mouvement Croix-Rouge est fermement implanté dans le pays concerné et qu'une société nationale y est profondément enracinée, de même que ses représentants et ses sections, qu'une aide efficace en faveur de la population du pays en question peut être envisagée.

Au cours de sa longue expé-



Paysans de Suisse: on a l'habitude de dire que l'agriculture en Suisse est un domaine surprotégé. Les paysans de montagne ne sont de loin pas tous de cet avis.

rience dans le tiers monde, la CRS a réalisé des projets de développement et d'opérations de secours en collaboration avec de nombreuses Sociétés nationales. Par cette coopération amicale, elle a ainsi pu créer d'excellentes relations avec ses partenaires de par le monde.

Dans le cadre de cette évolution, la CRS a su faire de précieuses expériences dans le domaine de la création et du développement de Sociétés Croix-Rouge nationales et a eu l'occasion d'apprendre à connaître les problèmes spécifiques des jeunes Sociétés du tiers monde.

Un appui solide pour le Ghana et le Mali

Depuis environ deux ans, un programme d'appui étendu vient en aide à la Croix-Rouge du Ghana alors qu'au Mali, un tel appui structurel partant de la base n'est recherché que depuis peu. Au Ghana, la collaboration fonctionne si bien que la Ligue de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a confié à la CRS la coordination de l'aide internationale destinée au mouvement Croix-Rouge de ce pays. En comparaison, la coopération avec la Croix-Rouge du Mali ne fait que commencer. En ce moment, il s'agit de planifier les projets qui seront réalisés en commun, mais il faut également créer le climat de confiance réciproque nécessaire à un travail de longue haleine.

Le travail de coopération dans ces deux pays a pour but la mise sur pied et le développement de structures permettant de réaliser des travaux à long terme, ce qui devrait conduire peu à peu les So-

ciétés à du personnel Croix-Rouge du pays et non à des délégués de l'étranger.

Les projets doivent être prioritaires

Il est évident que le développement d'une Société africaine ne peut se limiter à la réorganisation de l'administration nationale au sein de la centrale. La présence régionale, voire locale de la Société en question, c'est-à-dire son implantation dans la population, est des plus importantes.

C'est la mise sur pied de projets concrets en faveur de la population et avec sa collaboration qui permet le mieux d'y parvenir. La Croix-Rouge du Ghana, quant à elle, concentre ses efforts sur les soins médicaux de base dans les villages.

Après la réalisation d'un projet pilote de petite envergure, par lequel la Croix-Rouge du Ghana a pu acquérir de l'expérience en la matière, deux régions supplémentaires ont été englobées dans ce travail en 1984 et 1985. La médecine de base couvre aussi bien les soins préventifs que curatifs de l'assistance médicale. L'activité de la population dans le cadre de ces projets permet de promouvoir le développement du village dans son ensemble. Le personnel de la Société ghanéenne gère les projets dans de nombreux villages, sous la direction de spécialistes indigènes hautement qualifiés, les habitants eux-mêmes fournissant une participation active. Dans la plupart des villages, presque toutes les femmes et les mères de famille sont membres du «Mothers' Club» de la Croix-Rouge locale. Cette forte implantation dans la population représente simultanément une garantie de réussite pour les projets. En effet, les femmes jouent un rôle particulièrement important au sein de la communauté villageoise au Ghana. Les mères de famille sont formées dans les do-

maines de l'hygiène, de l'alimentation et de l'éducation et deviennent ainsi le pilier sur lequel reposent les travaux visant à améliorer les conditions de vie dans les villages. Le Club Croix-Rouge des femmes joue non seulement un rôle social essentiel, mais il représente également une importante organisation de loisirs, souvent la seule dans le village. Outre les «Mothers' Clubs», des groupements Croix-Rouge Jeunesse sont également créés dans les villages ghanéens. Ils se chargent entre autres de tâches telles que la construction de fontaines, de toilettes, etc., afin d'améliorer les conditions d'hygiène dans les villages. De plus, l'animation culturelle et sportive — qui va des danses traditionnelles au football, en passant par la musique — joue également un rôle considérable. Chaque année, des camps de jeunesse sont organisés à l'échelle nationale pour les jeunes de toutes les régions du pays qui s'engagent à la Croix-Rouge et les moniteurs suivent régulièrement des cours de perfectionnement. En particulier pour la réalisation de programmes de santé primaires, l'implantation de la Croix-Rouge dans les villages est d'une importance capitale, car les activités dans ce domaine sont surtout assurées par les associations Croix-Rouge de femmes et de jeunes.

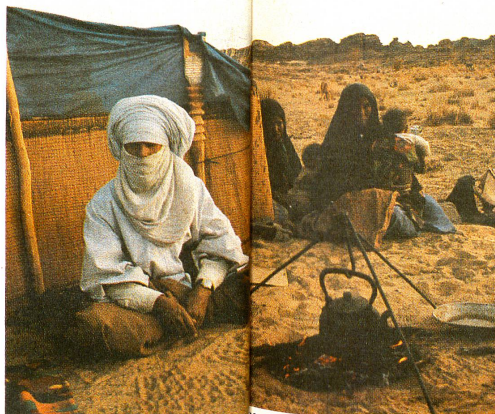
Prévoyance en cas de catastrophes

Le Ghana n'a pas échappé aux situations de catastrophes au cours de ces dernières années. Rappelons brièvement le retour de centaines de milliers d'émigrants ghanéens du Nigeria, ainsi que les famines de 1982 et 1983. Ces événements ont poussé la Croix-Rouge suisse à créer à l'échelle nationale un programme de prévoyance pour les cas de catastrophes. Les représentations locales ont été équipées de moyens de transport et d'entrepôts permettant de stocker du matériel de secours, ce qui permet aux bénévoles Croix-Rouge locaux d'intervenir rapidement en cas de catastrophes. Au cours des deux années de collaboration avec le Ghana, on a pu obtenir

des résultats réjouissants quant au développement de la Croix-Rouge nationale. Le secrétariat central a pu engager de nouveaux collaborateurs de manière à donner l'appui nécessaire aux groupements Croix-Rouge locaux et régionaux pour promouvoir le développement des villages dans de nombreuses régions du pays.

Production alimentaire au Mali

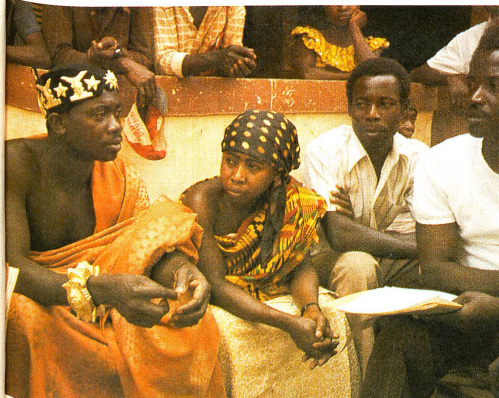
Au Mali, la collaboration de la Croix-Rouge nationale et de la Croix-Rouge suisse n'en est qu'à ses débuts. Guidée par l'expérience des famines au cours de ces trois dernières années, la Croix-Rouge a surtout concentré ses efforts, dans le cadre de projets concrets, sur la production de produits alimentaires de base, la culture de légumes et le petit élevage par les groupes de la Croix-Rouge. C'est par cette sorte de projets et par une activité assurée en grande partie par la société nationale que l'on pourra compléter utilement le projet réalisé jusqu'à présent par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge sans le concours de la Croix-Rouge du Mali. Un premier projet pilote de la section Croix-Rouge du Koulikoro a commencé en automne 1985 et apportera bientôt l'expérience nécessaire pour élaborer d'autres projets semblables. Outre l'effet positif direct de cette production alimentaire, on en attend également une contribution au développement structurel de la société nationale. □



Une famille de nomades, ici occupée à la préparation du thé. Ces nomades appartiennent à la fière ethnie des Haoussas, comme on en rencontre encore au Mali. Nomades et paysans ne reçoivent pratiquement aucune aide de l'Etat.

ciétés de ces deux pays à pouvoir prendre en main les tâches traditionnelles de la Croix-Rouge en respectant les particularités spécifiques du pays.

Afin que ces deux Sociétés Croix-Rouge nationales soient en mesure de prendre en charge les tâches encore plus nombreuses qui leur incomberont, il est nécessaire de créer des bases administratives qui permettent d'exécuter et de contrôler les activités pratiques. Les éléments prioritaires dans ce contexte sont la création d'une administration efficace, la formation de base ou complémentaire du personnel ou même peut-être l'engagement de nouveaux collaborateurs qualifiés. La question de la formation est particulièrement importante si l'on veut



Le chef du village d'Ananekrom dans la région d'Ashanti, au Ghana. Le chef est la personne qui jouit du plus grand respect. Ici aussi, les Paysans ne bénéficient d'aucune protection sociale.